

Mot du préfet

Comité jeunesse de Portneuf

La MRC fonde beaucoup d'espoir envers son comité jeunesse. En effet, elle a accepté d'investir 10 000\$ annuellement pendant trois ans pour l'embauche d'un coordonnateur destiné à animer sur une base permanente ce comité. Les autres partenaires engagés dans le montage financier sont la Conférence régionale des élus, le Carrefour jeunesse-emploi, le Centre local de développement ainsi que le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale. Nous leur souhaitons bonne chance dans les projets de développement.

Le comité jeunesse a pour objectif de faire connaître Portneuf à nos jeunes et les inciter à s'engager dans notre milieu. Leur participation aux débats politiques, aux activités culturelles, sportives et économiques leur permettra de développer leur sentiment d'appartenance et de constater qu'il est intéressant de demeurer, travailler, pratiquer des loisirs et fonder une famille dans Portneuf.

L'engagement de la MRC envers son comité jeunesse constitue une de nos actions pour assurer le développement à long terme de notre région.

Denis Langlois, préfet

Le Comité jeunesse de Portneuf soutenu pour trois ans

Actif depuis plus de deux ans, le Comité jeunesse de Portneuf (CJP) bénéficie pour les trois prochaines années du support financier de la MRC de Portneuf et de ses partenaires régionaux. Le CJP se veut être un groupe d'information, de mobilisation et d'action créé par et pour les jeunes âgés de 12 à 35 ans. Il veut devenir une référence active pour tous les jeunes. L'objectif est d'encourager les jeunes à s'impliquer dans le développement et l'animation de leur milieu de vie. Tous les moyens déployés favoriseront le renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes face à leur territoire et par conséquent, la rétention, l'établissement et le retour de ces jeunes.

Un emploi créé par et pour les jeunes

Le CJP compte maintenant sur sa première employée. Annick Leclerc, jeune femme de Portneuf, consacre depuis quelques semaines son temps et ses talents à faire connaître cet outil portneuvois. Elle invite les 12-35 ans à se servir du CJP pour faire avancer leurs idées et aspirations pour leur communauté. Elle les incite à se joindre au CJP et à y débattre des enjeux qui touchent les jeunes de tout Portneuf afin que leurs intérêts soient toujours à l'avant-scène. Ainsi, quiconque a une idée de projet qui saurait intéresser les jeunes, quiconque désire s'impliquer dans son milieu, quiconque veut compter sur la force du groupe, peut s'adresser au CJP.

Des projets plein les têtes

Les jeunes actifs au sein du CJP ne manquent pas d'idées et de moyens afin de participer au développement de Portneuf. Ils s'intéressent vivement au domaine culturel et proposeront le 4 juillet prochain la 2^e édition de Portneuf en spectacle. Les jeunes de 12 à 25 ans sont notamment invités à présenter leurs talents lors d'un gala des arts de la scène. La programmation complète de cette journée sera dévoilée sous peu. La politique municipale intéresse également le CJP puisque c'est un lieu privilégié où les jeunes peuvent avoir un impact réel et concret sur leur communauté. Des activités seront organisées afin d'informer les jeunes sur les rôles et responsabilités des municipalités et sur les diverses possibilités de participer à la démocratie municipale. Le rendez-vous électoral du 1^{er} novembre 2009 devrait intéresser plus d'un jeune à la suite des actions du CJP. Bien d'autres projets sont en développement et n'attendent que vous.

Jeunes de 12 à 35 ans, joignez-vous au CJP!

Les partenaires du développement de Portneuf ont décidé de faire une place aux jeunes en supportant le CJP. C'est maintenant à eux de s'approprier cet outil et à contacter Annick Leclerc au 418 329-1357 pour en savoir davantage et pour joindre le groupe.

Louis-Christian Drouin, coordonnateur à la CRÉ
et membre du Comité jeunesse de Portneuf

Agenda

- Prochaine séance du conseil de la MRC : le 20 mai 2009 à 20 h

Résumé de l'assemblée du conseil

- **Entente sur la diversification et le développement** : demande de la MRC auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le versement d'une somme de 100 000\$ destinée à des projets régionaux dans les municipalités de Saint-Raymond, Saint-Léonard-de-Portneuf et Rivière-à-Pierre.
- **Territoires non organisés** : la MRC, responsable de la gestion des TNO, rejette la demande du Conseil des piégeurs professionnels de Portneuf aux fins de siéger au comité consultatif d'urbanisme des TNO.
- **Fonds Patrimoine et Culture** : la MRC accorde des subventions totalisant un montant de 31 100\$ à 9 projets pour l'année 2009.
- **Politique culturelle** : La MRC lance la révision de sa politique culturelle adoptée en 2001 et procède à la formation d'un comité de 12 personnes afin de réaliser ce mandat.
- **Inspection municipale** : À la demande de 4 municipalités, la MRC a entamé un processus de sélection et de recrutement pour le poste d'un inspecteur municipal en instituant un comité de sélection.
- **Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf** : la MRC versera une somme de 2 500\$ à cet organisme aux fins de la supporter dans l'organisation de concours.
- **Plan de consolidation de l'industrie forestière** : la MRC appuie un projet de consolidation présenté par les scieries Dion et fils, Éloi Moisan inc. et PSE inc. afin de relancer les opérations forestières de ces trois entreprises tant sur terres publiques que privées.
- **Regroupement des clientèles scolaires à Deschambault-Grondines** : la MRC demande à la Commission scolaire de Portneuf le statu quo concernant l'organisation scolaire des écoles Saint-Charles de Grondines et Le Phare à Deschambault pour une période de 2 ans, permettant ainsi aux intervenants de trouver des solutions alternatives.
- **Pacte rural 2009 à Cap-Santé** : La MRC appuie le financement du projet «Abri maritime » pour un montant de 5 740\$.
- **Parc régional des lacs Long et Montauban** : La MRC mandate sa commission sur le développement social et économique afin de faire le point sur le parc régional et de définir son avenir.
- **Approche territoriale intégrée** : la MRC a renouvelé sa participation à l'entente spécifique de partenariat à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- **Plans et réglementations d'urbanisme** : le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la MRC s'est vu confier le mandat par les municipalités de Deschambault-Grondines, Portneuf, Saint-Ubalde, Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Léonard-de-Portneuf de réaliser la révision de leurs plans et réglementations d'urbanisme pour entre autres assurer leur conformité au nouveau schéma d'aménagement et de développement.

Pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil de la MRC dans la section « Communiqués, procès-verbaux et avis publics » sur le site Internet de la MRC : www.portneuf.com.

Nouvelles en bref

- Le président de la FQM, M. Bernard Généreux était présent à la préfecture de la MRC le 29 avril dernier pour discuter des préoccupations et des orientations régionales spécifiques à Portneuf.
- Vous pouvez maintenant accéder aux informations contenues dans les rôles d'évaluation foncière pour l'ensemble des municipalités de la MRC en visitant le site Internet de la municipalité ou celui de la MRC.
- La cartographie régionale est également disponible en ligne (matrice graphique, photographie aérienne, réseau routier, etc.). Visitez mrc.portneuf.com.